

Remarques sur le "bilan des découvertes intéressantes de l'année 2011" (in Erica, aout 2012). Daniel Chicouène.

Voici quelques remarques succinctes sur divers aspects concernant sept taxons :

1. *Juncus heterophyllus* est indiqué "nouveau pour les Côtes-d'Armor" (p. 29) ; pourtant son nom est gravé dans la plaque de présentation de l'étang de la Hardouinais (située près du parking et de l'ancienne zone de baignade) depuis de nombreuses années.

2. *Andryala integrifolia* est une espèce mise à statut "Liste rouge régionale 22" (p.28) alors que (p. 69) le même nom est classé dans la catégorie "non indigènes". Cette plante est bien présente depuis quelques décennies en Côtes-d'Armor où elle colonise surtout le ballast, tel qu'au bord des bandes d'arrêt d'urgence de la voie express Rennes-Brest traitées avec des herbicides.

3. *Avena strigosa* est une avoine ayant le qualificatif "redécouvert" en Côtes-d'Armor, dans une "bordure de champ" (p.30) alors qu'il y en avait surtout dans le champ en question (et dans bien d'autres champs). Cette plante est fort connue des agriculteurs qui en cultivent car elle peut se maintenir quand des hivers de la région ne sont pas suffisamment froids pour qu'elle gèle. Cette espèce est également indiquée (p.34) pour le Finistère où elle a été trouvée en mélange avec l'espèce suivante, de *Bromus*.

4. "*Bromus secalinus* L. subsp. *secalinus*", classé "Liste rouge régionale 29" (p.31) serait censé correspondre à ce que j'ai vu lors d'un arrêt en revenant de la sortie du C.B.N.B. du 23 juillet dans les Monts d'Arrée (époque intéressante pour ce repérage en cultures d'automne) dans quelques parcelles de céréales. Mais, ce que j'ai vu est déterminé en suivant certains ouvrages de détermination qui ne vont pas jusqu'aux taxons infraspécifiques (et déjà aller à l'espèce avec *Flora Europaea* n'est pas évident) ; j'ai utilisé le binôme au sens de ces ouvrages de détermination (je n'ai pas vérifié dans l'herbier de Linné si je les aurais mis sous le même nom que cet auteur). Dans certains champs, la plante était nanifiée (et non complètement détruite parce que l'herbicide correspondant avait été soit sous-dosé, soit employé trop tardivement par rapport au stade de la plante). Il faut dire que de nombreuses applications de ces types d'herbicides efficaces sur cette espèce sont pratiquées dans la région, sur le blé et le triticales en particulier (dans le colza, les résultats contre cette espèce sont souvent alléatoires) où elle peut menacer la récolte si on la laisse se développer. Le prétendu indégénat de cette mauvaise herbe mériterait une source bibliographique ou une vérification.

5. "*Catabrosa aquatica* (L.) P. Beauv." à Jaunousse (p.36) nécessite une référence de détermination.

6. "*Poa infirma* Kunth", pour le Maine-et-Loire, "s'observe en pas mal de points" (p.49-50) et, pour la Vendée (p.73), est un "taxon méconnu, probablement commun y compris à l'intérieur" sont des éléments qui viennent confirmer (en supposant que les descriptions s'accordent) ce qui est écrit pour le même binôme dans la revue E.R.I.C.A. de mars 1996 (p.74) où figure également une description des types de stations armoricaines de l'intérieur (dont la vallée de la Loire jusqu'à sa limite armoricaine, vers Angers) et des côtes normandes.

7. "*Potentilla x suberecta* Zimmeter", à propos de la Manche (p.55), est accompagnée de la phrase "1ère observation récente de cet hybride entre *Potentilla reptans* L. et *Potentilla anglica* Laichard pour la région". Faute de disposer de la référence de détermination et d'avoir comparé aux herbiers des auteurs cités, c'est une énigme schématiquement à deux alternatives. Elle correspondrait peut-être aux plantes intermédiaires qui ont par exemple été présentées sous le même binôme latin lors de la sortie organisée par C.B.N.B. le 17 juin 2008 dans la Manche : son appellation abusive de *Potentilla erecta* dans la littérature se rapportant au territoire était évidente. Autrement, dans la littérature habituelle (par exemple la Flore de Stace discutée dans E.R.I.C.A. de juillet 2007), les plantes intermédiaires entre *P. reptans* et *P. anglica* sec. la plupart des auteurs ne sont pas appelées *P. x suberecta* mais *P. x mixta*. Même si les limites entre les intermédiaires et les espèces "extrêmes" sont discutables dans les cas d'introgessions, ces divers intermédiaires sont plus répandus que les espèces "extrêmes" dans le Massif Armoricaïn (ainsi que cela a été montré lors d'une multitude de sorties du C.B.N.B. depuis de nombreuses années).